



Changement climatique, territoires et transition à l'UCLouvain

Le réchauffement climatique en cours n'est plus un sujet lointain de conférences internationales. Il est perceptible par tous au quotidien. Avec à peine 1 °C d'augmentation moyenne des températures, il cause déjà un nombre croissant de victimes d'incendies de forêt, d'inondations, de vagues de chaleur, entraîne des coûts d'adaptation considérables et transforme les écosystèmes. Ce n'est pourtant qu'un avant-goût, bien amer, de ce qui pourrait survenir à moyen terme, quand bien même remplirions-nous nos engagements internationaux actuels, encore trop peu ambitieux. Plusieurs études mettent en garde sur le risque d'un emballement climatique qui pourrait conduire à un réchauffement de 3, 4 ou même 6° C à l'horizon 2100, aux conséquences économiques, sociales et écologiques à peine imaginables¹. Les mesures à prendre pour contenir le réchauffement global sont sans commune mesure avec les exigences de prévention de la pollution et de conservation de la nature au niveau local. Il s'agit rien moins que d'assurer à l'horizon 2050, en l'espace d'une génération, une transition vers une économie mondiale neutre en carbone, résiliente face aux changements en cours et soucieuse de préserver les populations les plus vulnérables. Un tel défi suppose, qu'on le veuille ou non, de revoir fondamentalement nos modes de vie, axés sur la surconsommation, entièrement dépendants des énergies fossiles. C'est cela ou accepter un monde instable et dangereux, voire invivable, pour nos enfants.

La dimension territoriale de la transition climatique et énergétique est évidente. Elle est un aspect essentiel des stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements en cours. Elle implique une mobilisation coordonnée et intégrée des politiques de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la mobilité, de l'énergie, de conservation de la nature, de l'agriculture et de la gestion forestière pour inventer de nouvelles formes urbaines bas carbone, compactes et résilientes, respectueuses de la biodiversité et de ses services. Les concepts d'urbanisme écologique, d'économie circulaire, d'architecture bioclimatique, d'infrastructures vertes et bleues, de biomimétisme et de résilience territoriale devraient par exemple être inscrits au cœur des stratégies de développement territorial aux différentes échelles pertinentes. La faculté LOCI – dont plusieurs groupes de recherche consacrent leurs activités à la thématique – est à la pointe pour mener ces recherches et alimenter la prise de décision publique. Elle doit accentuer encore ses efforts pour devenir un acteur incontournable dans la production des connaissances nécessaires à la transition urbaine.

La recherche ne suffit pas. Au côté du développement d'alternatives urbaines décarbonées accessibles à tous, l'éducation, la formation et la sensibilisation aux enjeux climatiques constituent la condition *sine qua non* à une mobilisation massive de la société en faveur de la transition. À nouveau, la faculté LOCI peut jouer un rôle majeur en intégrant dans ses programmes ces thématiques, afin de former les prochaines générations d'urbanistes, d'architectes et d'ingénieurs architectes aux techniques de l'urbanisation durable.

Enfin, l'université doit également se positionner en tant qu'entreprise socialement responsable et mener elle-même une réflexion approfondie sur son propre métabolisme pour participer activement à la transition, en se fixant une stratégie et en mobilisant les moyens nécessaires pour devenir neutre en carbone rapidement et devenir un exemple d'entreprise climato-compatible. L'UCLouvain n'en tirera que des bénéfices, en termes d'attractivité, d'image et de financements, quand bien même devra-t-elle investir substantiellement dans la transition.

À cet égard la revue *lieuxdits* peut servir de courroie de transmission des idées et des innovations, en tant qu'outil de communication destiné à tous les membres de la faculté LOCI (étudiants, professeurs, chercheurs, assistants, professeurs invités, personnel administratif...). Elle peut également diffuser des initiatives en faveur de la transition en s'ouvrant aux autres facultés de l'UCLouvain ainsi qu'à l'ensemble des institutions de la communauté française.

Le rôle des universités a toujours été de permettre aux sociétés de s'émanciper, de progresser, d'innover. À l'heure de l'urgence climatique, l'UCLouvain ne peut rater ce tournant historique. Les candidats recteurs doivent en être conscients.

Charles-Hubert Born

Professeur en droit de l'environnement et de l'urbanisme à l'UCLouvain

1 - <https://www.stockholmresilience.org/research/research-news/2018-08-06-planet-at-risk-of-heading-towards-hothouse-earth-state.html>.